PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2023 COMMUNE DE VAUXAILLON

La réunion a débuté le 21 juillet 2023 à 18h00 sous la présidence du Maire, Monsieur LEJEUNE Patrick.

Membres présents :

Monsieur BRACONNIER Marc

Monsieur CULPIN Sacha

Monsieur DOUSSIN Damien

Madame FRANKO Céline

Monsieur LEJEUNE Patrick

Monsieur LELIEVRE Jean-Pierre

Madame POLETZ Edith

Monsieur THIRY Lucien

Madame VAQUE Pauline

Madame WULLUS Emilie

Membres absents représentés :

Monsieur AUXENFANS Geoffrey Pouvoir donné à M BRACONNIER Marc Madame LASELLE Déborah Pouvoir donné à M LELIEVRE Jean-Pierre Monsieur LEJEUNE Arnaud Pouvoir donné à M LEJEUNE Patrick Monsieur MORIN Thierry Pouvoir donné à Mme FRANKO Céline

Membres absents:

Madame RATAJCZYK Virginie

Secrétaire de séance : Madame FRANKO Céline

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour:

2023_07_001 - APPROBATION DU PV DU 13 AVRIL 2023

2023 07 002 - MODIFICATION TARIFICATION CANTINE

2023_07_003 - RENOVATION LANTERNES EN LED 2EME TRANCHE

2023_07_004 - RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE

2023_07_005 - RENOUVELLEMENT CONTRAT ADJOINT TECHNIQUE

2023_07_006 - PROJET ACHAT MAISON DE L'ECLUSE

2023_07_007 - PRET MOBILIER FESTIF

2023_07_008 - DECISION MODIFICATIVE

- Questions diverses

2023_07_001 - APPROBATION DU PV DU 13 AVRIL 2023

Le procès-verbal du 13 avril 2023 est adopté à l'unanimité (14 voix pour).

14 voix pour

2023_07_002 - MODIFICATION TARIFICATION CANTINE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la révision des tarifs de la cantine suite à la révision tarifaire d'APi

Le règlement et les tarifs sont donc modifiés comme suit :

- 0,98 € le repas pour les quotients familiaux inférieurs à 1000
- 1 € le repas pour les quotients familiaux entre 1000 et 1600
- 3,55 € le repas pour les quotients familiaux supérieurs à 1600.

Pour les extérieurs de la commune, le prix par jour et par enfant reste à 6 €.

Le service du périscolaire du midi reste à la charge de la commune sauf pour les extérieurs.

Monsieur le Maire demande la validation du règlement et du nouveau tarif pour la rentrée scolaire 2023/2024.

14 voix pour

2023 07 003 - RENOVATION LANTERNES EN LED 2EME TRANCHE

Monsieur Le Maire indique aux membres du Conseil qu'il envisage d'effectuer les travaux suivants, dans le cadre des compétences transférées à l'USEDA : **Rénovation de 63 lanternes en LED 2ème tranche.** Le coût global de l'opération, calculé aux conditions économiques en vigueur à ce jour, ressort à 42 187.79 € HT. En application des conditions financières de l'USEDA, le montant de la contribution commune s'élève à 24 008.56 € HT, et se répartit comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT DES TRAVAUX	PARTICIPATION USEDA	CONTRIBUTION COMMUNE
<u>Eclairage</u> <u>Public</u>			
Matériel	34 901.12 €	17 450.56 €	17 450.56 €
Réseau	7 286.67 €	728.67 €	6 558.00 €
	42 187.79 €	18 179.23 €	24 008.56 €

La contribution sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics, conformément au marché public de travaux de l'USEDA en cours.

- 1) D'inscrire cette opération sur son budget de l'année en cours ou suivante.
- 2) S'engage à verser à l'USEDA, à l'issue des travaux, la contribution financière détaillée ci-dessus, actualisée conformément au marché de l'USEDA et des travaux réalisés.
- 3) En cas d'abandon du projet approuvé par la collectivité, les frais d'étude engagés seront remboursés à l'USEDA.

14 voix pour

2023_07_004 - RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE

Le contrat de travail de la secrétaire de mairie arrivant à échéance le 22 août 2023, Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante la reconduction de celui-ci pour une durée de trois ans, soit du 23 août 2023 au 22 août 2026.

14 voix pour

2023_07_005 - RENOUVELLEMENT CONTRAT ADJOINT TECHNIQUE

Le contrat de travail de l'Adjoint Technique, Céline UZUM arrivant à échéance le 12 novembre 2023, Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante la reconduction de celui-ci pour une durée de trois ans du 12 novembre 2023 au 11 novembre 2026 inclus, en modifiant les horaires actuels et en passant de 20 heures 30 minutes par semaine à 24 heures et 30 minutes par semaine.

13 voix pour

1 voix contre

2023_07_006 - PROJET ACHAT MAISON DE L'ECLUSE

Le pays Chaunois demande à la commune de VAUXAILLON de se positionner sur l'achat de la maison de l'Ecluse.

Le conseil municipal désire avoir plus de temps pour réfléchir. Il faudrait pouvoir la visiter et obtenir des compléments d'informations.

Il semble qu'il y ait beaucoup de travaux à prévoir.

La délibération est reportée ultérieurement.

14 non-participants

2023_07_007 - PRET MOBILIER FESTIF

Le Maire propose de prêter le matériel festif (barnums) uniquement aux associations domiciliées sur la commune pour des évènements prévus uniquement sur la commune.

Les tables et les bancs restent à disposition des Vauxaillonnais et aux municipalités voisines après acceptation du Maire.

14 voix pour

2023 07 008 - DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'approvisionner le compte 204183 d'un montant de 2 450,00 €uros qui n'était pas prévu sur le budget 2023.

Monsieur le Maire propose d'effectuer la décision modificative suivante :

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
2000.01.	021. R-				
Inv	OSF	R	220 000,00 €	2 450 00	
	204183. D-			-2 450,00 €	217 550,00 €
	RE	D	0,00€		
Inv				2 450,00 €	2 450,00 €

14 voix pour

Questions diverses

- * PROJET CELLULE DE VISITE : Monsieur le maire aimerait organiser une visite aux personnes âgées isolées régulièrement par des conseillers volontaires. (Pauline, Damien, Céline, Emilie)
- * Monsieur le Maire informe qu'on pourrait envisager la vente de 2 terrains de la commune car ces parcelles sont difficiles à entretenir et s'il peut engager une procédure pour les vendre.
- * Edith Poletz suggère de compléter le parcours dans le marais par des plots ou panneaux avec des exercices sportifs.
- * Pauline Vaque demande comment procéder pour profiter du filet de volley du city stade actuellement stocké dans le container. Un système d'emprunt en mairie avec une notice de montage peut être mis en place.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h00.

Madame FRANKO Céline Secrétaire de séance

Monsieur LEJEUNE Patrick, Maire